



Communiqué de presse

Lundi 10 juin 2024

Elections législatives 2024 : l'Arcom prendra en compte les temps de parole liés à la campagne à compter du mardi 11 juin

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique a adopté, ce jour, la délibération relative au respect du principe de pluralisme politique dans la perspective des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024.

Cette délibération s'applique à l'ensemble des médias audiovisuels et vise, en complément des règles prévues par [la délibération du 4 juin 2011](#), à déterminer les modalités de prise en compte des temps de parole des candidats dans le cadre du scrutin à venir.

Compte-tenu de la brièveté de cette campagne, l'Arcom appelle les éditeurs à une particulière vigilance quant au respect des règles en vigueur et leur demande de commencer les décomptes liés à l'élection à compter de demain, mardi 11 juin 2024, 6h.

Le principe de l'équité s'applique pendant toute la période précédant le scrutin. Afin de corriger d'éventuels déséquilibres des temps de parole dans les délais impartis, les médias audiovisuels devront transmettre les relevés à l'Arcom deux fois par semaine à compter du 17 juin 2024 pour ce qui concerne le premier tour.

Par ailleurs, les plateformes en ligne sont appelées à continuer de prendre en compte les préconisations publiées par l'Arcom le 23 mai dernier en amont du scrutin européen, qui portent sur l'atténuation des risques spécifiques ou amplifiés en période électorale.

À PROPOS DE L'ARCOM :

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

X @Arcom_fr | in @Arcom | f @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur [arcom.fr](https://www.arcom.fr)

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Marie Liutkus

M : marie.liutkus@arcom.fr

T : 01 40 58 37 15 | P : 06 73 10 38 80

RESPONSABLE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Sara Cheyrouze

M : sara.cheyrouze@arcom.fr

T : 01 40 58 36 17 | P : 06 60 85 97 17

ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE

Célia Wapoutou

M : celia.wapoutou@arcom.fr

T : 01 40 58 38 86 | P : 07 68 20 23 63